

édito

Un «Grenelle de l'Environnement» qui veut développer radicalement l'agriculture biologique, une suspension de la culture du maïs OGM, voilà qui peut laisser croire que le Père Noël est vraiment passé par là.

Mais il faut regarder la vérité en face : les objectifs fixés sont à atteindre pour 2012. Qu'en sera-t-il lorsque la mousse médiatique sera retombée ? L'effort sur le long terme et les effets d'annonce ne font généralement pas bon ménage.

S'il nous faut tripler les surfaces agricoles en bio (soit 6 % des surfaces agricoles en 2012) c'est aussi du fait de l'échec du plan Riquois qui prévoyait 5 % des surfaces en bio en 2003.

Cet échec est dû à l'errance des politiques agricoles qui ont substitué les CAD aux CTE «trop généreux» et à la baisse régulière des crédits d'état alloués aux organismes de développement de la bio, comme notre association.

Ces objectifs sont ambitieux mais des instruments juridiques et des moyens financiers et humains seront nécessaires pour assurer cette «révolution culturelle», faute de quoi la demande croissante des consommateurs sera satisfaite par des produits d'importations. Un comble pour notre pays qui se veut une puissance agricole exportatrice !

Que penser également des conclusions de la Commission pour la Libération de la Croissance présidée par M. ATTALI qui préconise notamment la suppression des départements. Or l'expérience de ces dernières années nous a justement appris que se sont des collectivités locales comme le Conseil Général qui ont eu le courage de pallier financièrement aux absences de l'Etat.

Ce sera encore le cas en 2008 puisque face à la forte augmentation des conversions Bio, il est impératif de coordonner le développement des différentes filières Bio en se donnant des perspectives commerciales.

Cette fois encore c'est le Conseil Général du Gard, qui considérant que la Bio correspond à des enjeux économiques et écologiques, a répondu présent en finançant un audit stratégique. Celui-ci sera, nous n'en doutons pas, suivi d'actes concrets qui donneront de la cohérence à l'action politique.

Quant aux OGM, soyons pragmatiques et prenons ce qui vient même si les 14 membres du comité d'experts se sont désolidarisés de la décision présentée par son Président, que les déclarations de certains syndicalistes agricoles ne lassent pas d'inquiéter. In fine, la Commission Européenne décidera si l'activation de la clause de sauvegarde est justifiée scientifiquement.

Alors Meilleurs Vœux !

Marc Bruzard, président

CIVAM Bio du Gard
Domaine de Puechlong
30610 St-Nazaire-des-Gardiens

Président : Marc Bruzard
Gérard Deleuse : 04.66.77.47.84.
François Donnadiou : 04.66.77.49.58.
fax. 04.66.77.10.83.
bio-gard@wanadoo.fr

Mise en page : Cathy Guiraudet-Baumel.
Rédaction : F.Donnadiou, G.Deleuse.
Photos : F.DECANTE, B.BOUYÉ, CIVAM Bio 30.



Histoire d'agriculteur bio

Patrick Vanuxeem

Maraîcher

à St-Hilaire-de-Brethmas

Après un passé de salarié agricole dans le domaine des fruits et légumes sur Lunel, Patrick VANUXEEM décide de passer le cap et de s'installer à son propre compte.

«Vu mon expérience en production de légumes, mon idée de départ était d'en produire pour les valoriser en vente directe. Si la démarche Bio pouvait me séduire au niveau éthique, mon inexpérience en la matière et la perspective d'une probable conversion m'inquiétait à cause des écueils techniques que j'aurais pu rencontrer.

En 2006, après de nombreuses recherches infructueuses, j'ai racheté une petite exploitation maraîchère sur la commune de Ribaute les Tavernes se composant de :

- 1.80 ha de terres limoneuses dont 1200 m² de serres certifiées Bio, donc sans conversion à envisager,
- Un réseau de vente déjà acquis et construit autour de la vente directe (marchés de détail d'Alès les vendredis et samedis).

La clientèle déjà acquise m'a permis, dès le départ, d'estimer le potentiel de vente et d'organiser mon calendrier de production. La première année, pour mon galop d'essai, j'ai opté pour la mise en culture de légumes dont je maîtrisais les techniques (salades, courgettes, melons...). J'ai ensuite élargi ma gamme (tomates, poivrons, aubergines...).

Aujourd'hui, mon principal problème réside dans mon incapacité à produire suffisamment pour répondre à une demande grandissante. D'une part, je n'ai pas assez de surfaces, notamment pour des cultures gourmandes en espace (pommes de terres et carottes) et, d'autre part, il m'est difficile, étant seul sur l'exploitation, d'assumer simultanément la production et la vente.

Cette année, j'ai pu embaucher une personne à qui je délègue certaines opérations d'entretien et de récolte des cultures.

En complément du marché d'Alès, je travaille avec les boutiques Bio d'Alès et j'ai développé la vente de paniers.



L'inconvénient du marché d'Alès c'est qu'il y a un gros mois creux (du 15 juillet au 15 août) car ma clientèle est en vacances et c'est le moment où mon volume de production est important. A cette période, mon chiffre d'affaires diminue d'environ 40 %. A court terme, il faudra que je m'organise différemment de façon à moins produire pendant cette période creuse et beaucoup plus dès le mois de septembre lorsque la demande est à nouveau très forte.

J'ai également pour projet de développer une commercialisation sur l'exploitation, un point de vente est d'ailleurs en cours de construction afin de réduire petit à petit, dans la mesure du possible, la vente sur les marchés et en magasins.»

Circuits de vente :

Les marchés : Alès, place de l'Abbaye, les vendredis et samedis

Livraisons de magasins : Biocoop Soleil Levain, La Vie Saine et Biocévannes à Alès

Quelques repères

Livraisons de paniers : 20 paniers par semaine sur St Hilaire de Brethmas.

Livraisons de restaurant :
Les Délices de Leïla à Alès
Vente sur l'exploitation :
Les jeudis soirs.

Chiffre d'affaires :
Vente directe : 80 %
Livraisons magasins : 20 %

contact

Patrick Vanuxeem
469 rue de la Burguerine
30560 ST-HILAIRE-DE-BRETHMAS
tél.06.88.56.76.55.

Magasin et Restaurant Bio

La Vie Saine à Alès

Entretien avec Corinne FENOUILLET, responsable de la boutique.

A l'origine, notre boutique créée il y a une trentaine d'années sous l'enseigne Revivre, était la première sur Alès à développer une gamme de produits naturels.



Depuis 2000, nous sommes sous l'enseigne La Vie Saine qui fait partie d'un groupement d'achats de produits biologiques qui propose sa gamme, à une quinzaine de boutiques en France, sous cette même enseigne. C'est vrai que d'un point de vue logistique la gestion des achats est

beaucoup plus simple même si notre gamme en produits locaux s'est désormais nettement amoindrie.

Nos principaux fournisseurs sont aujourd'hui Biocash et Bonneterre. Toutefois, nous cherchons toujours à garder un lien avec de producteurs locaux notamment sur une gamme de produits frais, les fruits et légumes en particulier. La proximité garantie la fraîcheur des produits et notre clientèle est en attente de produits locaux, «made in Cévennes».

Trois maraîchers se partagent donc une partie de la gamme de notre rayon fruits et légumes :

- Patrick VANUXEEM qui cultive des légumes de saison sur des terres à Vézénobres.
- William COURTIN de St-Hilaire-de-Brethmas qui nous fournit également une gamme de fruits comme le raisin de table.
- Lionel ZINSTAG de Bonnevaux qui développe une petite gamme de produits typiquement cévenols (Oignons doux, pommes de terres et châtaignes).

Nous développons également une importante gamme de vins Bio avec quelques domaines réputés comme le domaine de Bastet à Sabran pour n'en citer qu'un qui cultive ses vignes en Biodynamie.

Nous sommes de plus en plus attachés à encourager les produits sous mention type DEMETER ou NATURE & PROGRES car c'est pour nous un garde fou contre le projet d'harmonisation et donc de simplification du règlement Bio.

Nous avons aussi comme particularité d'avoir développé une gamme liée aux compléments alimentaires et aux produits d'hygiène. Notre clientèle est de plus en plus sensible à la nature et à la composition de leurs produits de beauté et pour répondre à cette de-

mande nous avons embauché une vendeuse esthéticienne qui fait du conseil en hygiène et beauté.

Si je devais dresser le profil de notre clientèle, je dirais que la plupart de nos clients sont des «notables» qui ont un bon pouvoir d'achat et qui ont fait le choix du qualitatif ; bon nombre d'entre eux sont d'ailleurs enseignants. Mais depuis ces 5 dernières années, nous assistons petit à petit à un changement de clientèle qui se rajeunit et qui souhaite avec des moyens pas forcément élevés consommer moins mais mieux. On peut dire que nous assistons progressivement à une réelle démocratisation des produits biologiques.

La Vie Saine
1 A, Place Abbaye
30100 Alès
Tél. 04 66 30 72 91

> Quelques chiffres

Surface de vente : 160 m² (+ 45 m² de réserve)
Nombre de références : environ 7000
Dont alimentaire : 80 % **Non alimentaire :** 20 %
Nombre d'employés : 4 pleins temps

Portrait restaurant Bio

«Les Délices de Lèla» à Alès

Un p'tit bout du Brésil en plein centre ville d'Alès. De la cuisine des patrons des lieux, Lèla et Christophe, s'échappent des odeurs d'épices d'ailleurs. Voilà bientôt deux ans que les «Délices de Lèla» donnent une touche exotique à la rue Florian.

La spécialité de la maison ? La cuisine Brésilienne. Mais attention, ici on a choisit de privilégier les aliments et les ingrédients Bio. Cela fait longtemps que Christophe est sensibilisé par le goût et la qualité des produits Bio et lors d'un voyage au Brésil il a été surpris par la qualité et la fraîcheur des produits brésiliens. Il était donc logique que Bio et cuisine brésilienne s'accommodent parfaitement. Lèla a d'ailleurs rapidement su concocter des plats végétariens aux saveurs du Brésil. Certains plats vedettes font également le délice des gourmets. Parmi eux, il faut citer le «Merquecca et peixe», un filet de rascasse mariné dans son jus de coco. La viande connaît également un franc succès. Importée du Brésil, elle a selon les amateurs un goût et une tendresse inégalée.

Christophe et Lèla jouent à fond la carte de la «fraîcheur locale» en achetant leurs matières premières à Patrick VANUXEEM. «Nous utilisons beaucoup de légumes de variétés anciennes pour l'élaboration de nos spécialités et nous trouvons la plupart de nos semences chez Kokopelli (Alès). Ensuite reste à Patrick à les cultiver pour nous et le tour est joué.»

Nous vous conseillons donc de découvrir ce savant mélange d'exotisme et de Bio en vous rendant rue Florian à Alès.

Restaurant ouvert tous les jours sauf le mercredi soir et le dimanche toute la journée.

Les Délices de Lèla - Rue Florian 30100 Alès - Tel : 04 66 52 41 31

● Audit Bio

Le Conseil Général investit dans l'avenir

Depuis l'année dernière le département connaît une poussée spectaculaire de projets de conversion Bio. Ainsi, 40 nouveaux producteurs ont rejoint la démarche Bio en 2007. C'est trois fois plus que ce que nous connaissons depuis 10 ans. Notre département devient donc le 6^{ème} au palmarès des «plus Bio» et devrait rapidement gravir d'autres échelons. La tendance de conversions Bio pour l'année 2008 est identique et nous questionne : comment assurer durablement la croissance de la production en sécurisant les débouchés commerciaux ?

Face à cet enjeu le CIVAM Bio 30, représentant la profession, s'est tourné vers le Conseil Général du Gard, notre premier partenaire, pour envisager ensemble des solutions.

De cette rencontre est née l'idée de doter la Bio Gardoise d'un véritable outil de prospective. Cet outil a pris forme au cours de réunions de travail, associant les différentes organisations professionnelles agricoles. C'est «l'audit stratégique de la Bio Gardoise» dont vous entendrez certainement parler dans les mois à venir. Il permettra d'élaborer et d'appuyer un plan pluriannuel de développement de la Bio Gardoise en s'appuyant sur les besoins commerciaux et sur nos propres savoir-faire. Il servira de base à un plan d'organisation et de développement. Ce plan fixera, pour les années à venir, le cap et les moyens d'atteindre, les objectifs communs que la profession et le Conseil Général auront défini en étroite collaboration.

Pour l'heure, nous n'en sommes qu'à la «première pierre» de ce plan d'action. Elle a été posée par Gérard GAROSSINO (Vice Président du Conseiller Général du Gard, délégué au développement territorial, au cadre de vie et à l'agriculture) à l'occasion du premier comité de pilotage tenu le 23 novembre 2007 au siège de l'assemblée départementale. Un consultant va bientôt être désigné pour mener cet audit durant les mois de février à avril.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces travaux.

■ Contact : Gérard DELEUSE, 04 66 77 47 84



● Equipe - Locaux

Du nouveau dans l'équipe d'animation

Depuis octobre Alexandre BANCAREL a été recruté en contrat d'apprentissage. Il suit en parallèle une formation en alternance pour l'obtention d'un certificat de spécialisation «Technicien conseil en Agriculture Biologique». Il vient donc renforcer l'équipe du CIVAM Bio 30 avec quelques missions plus spécifiques telles que suivre le projet pilote de développement de la Bio sur le bassin versant d'Anduze et un travail en voie de développement avec le syndicat des artisans boulangers.

Pour le moment, vous pouvez le contacter au 04 66 77 49 58.

Quant à François DONNADIEU, cumulant depuis juin 2007 deux activités professionnelles, il a décidé de se consacrer désormais pleinement dans son entreprise d'entretien de jardins espaces verts. Il quittera donc ses fonctions de au sein du CIVAM Bio 30 dès la fin du mois de mars prochain. Une nouvelle recrue viendra rapidement lui succéder pour assurer la continuité des engagements.

Changement de locaux pour les CIVAM ?

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard, le CIVAM Bio 30 et l'association Un plus bio (restauration collective Bio) occupent aujourd'hui des locaux qui sont mis en vente par le propriétaire. Nous cherchons un autre point de chute d'ici à la fin de notre bail, soit dans 2 à 3 ans au maximum. Nous étudions donc activement la possibilité de relocaliser notre futur siège social.

Situation financière du CIVAM Bio 30

Ceux qui ont participé à nos dernières assemblées générales savent combien notre situation financière, était difficile, du fait de déficits historiques conséquents. Mais la politique de rationalisation menée depuis trois ans nous permet de remonter la pente année après année.

En conclusion, pas d'inquiétudes, car s'il ne fait aucun doute que le chemin sera certainement marqué par des changements dans les mois qui viennent (notamment en ce qui concerne les locaux : voir plus haut), nous l'abordons d'un pas confiant et décidé.

Afin de nous y préparer, le conseil d'administration a engagé une réflexion de fond qui vous sera soumise lors de la prochaine assemblée générale. Quoi qu'il en soit, le CIVAM Bio 30 continuera donc bien à faire ce pour quoi il a été créé il y a 22 ans maintenant : accompagner le développement de l'Agriculture Biologique et défendre ses intérêts.

Cotisations 2008

Comme il est de coutume, l'année nouvelle rime avec les vœux mais aussi avec renouvellement des adhésions.

Nous vous rappelons que votre contribution reste pour le CIVAM Bio 30 importante parce que le financement des actions qui sont menées n'est jamais intégralement couvert par les subventions que nous pouvons obtenir. Il nous faut alors puiser dans notre propre poche qui est loin d'être pleine...

C'est en ce sens que l'assemblée générale 2007 s'était prononcée à l'unanimité en demandant de veiller à ce qu'à terme les services apportés par le CIVAM Bio 30 ne soient accessibles qu'aux personnes à jour de leur cotisation.

Nous mettrons progressivement en place cette décision, en 2008, avec notamment l'adoption d'une grille tarifaire nouvelle, qui sera soumise à l'assemblée générale 2008. Celle-ci devrait intégrer un tarif de base agriculteur tel qu'il existe aujourd'hui mais aussi un tarif pour les personnes en installation ainsi qu'un tarif groupement de producteurs et magasin distributeur ainsi que transformateurs.

Au-delà des contraintes financières, **votre adhésion constitue aussi** pour les professionnels et les animateurs qui s'investissent au quotidien dans la défense des intérêts de la Bio, **une forme de reconnaissance** de leurs actions.

Vous trouverez donc la version 2008 du formulaire d'adhésion joint à ce bulletin.

● Elevage

Se former en phytothérapie et homéopathie vétérinaire

Fin 2007, l'AFOCG Gard organisait une formation sur ce thème à l'attention des éleveurs, principalement sur les problèmes des caprins et des ovins, ainsi qu'une journée dédiée aux apiculteurs.

Ces journées, animées par Gilles Grosmond (Vétérinaire et responsable du «Comptoir des plantes médicinales» (www.comptoirdesplantes.com)) ont connu un grand succès notamment auprès des agriculteurs Bio. Au-delà du simple acte de soin de base, ces journées ont permis de passer en revue les aspects préventifs, curatifs alternatifs mais aussi les conditions d'ambiance des élevages (bâtiments, environnement et autres facteurs nocifs), in situ, sur des fermes qui se sont prêtées au jeu.

Suite à ces échanges fructueux, les éleveurs, sous la conduite d'Hermine Coutourou chevière Bio et présidente de l'AFOCG, ont décidé de prolonger le travail en commun et ont créé Un groupe de suivi durable. Il sera appuyé, tout au long de cette année, par des interventions ponctuelles de G.Grosmond. Au final l'objectif est de permettre à chacun d'être autonome. La première session aura lieu du 14 au 16 avril 2008 (14 et 15/04 sur les ruminants, 16/04 sur l'apiculture).

Le CIVAM Bio soutient cette démarche qui comble une lacune évidente en matière de conseils vétérinaires adaptés à la problématique des éleveurs Bio.

Les comptes-rendus des journées précédentes sont disponibles au prix de 7 € (contacter l'AFOCG).

— **Contacts : François BOVET (AFOCG) 04 66 63 18 89, Hermine BORREL COUTOUROU 04 66 24 26 51**

De nouvelles têtes au conseil d'administration du CIVAM

Le retard pris sur les précédentes éditions du Flash Info Bio ne nous a pas permis de vous présenter les membres du conseil d'administration « Cru 2007 » qui est toujours d'actualité. Voici donc la liste des agriculteurs et agricultrices Bio élus composant notre conseil d'administration ainsi que leurs productions et principaux circuits commerciaux.

Comme vous pouvez le constater la représentativité des filières est assurée.



Marc BRUZARD - Président - Rousson

Légumes, volailles, œufs et agneaux

Vente directe



Dominique EKEL - Vice Président - Vallerargues

Céréales, oléagineux, légumes et truffiers

Vente en coopérative et grossistes



Denis FLORES - Trésorier - Alès

Viticulture, céréales et légumes

Vente directe et en magasins



Régine MERIC - Secrétaire - Ste-Anastasie

Céréales, fourrages et gîte rural

Vente directe et coopérative



Dominique PUECHLONG-RUCKLY - Cendras

Purins, pralins et produits pour traitements naturels

Vente directe



Henri BOURGOIS - Montignargues

Céréales, pain et viticulture

Vente directe et magasins



Didier MUFFAT JEANDET - Belvezet

Légumes, fruits, céréales, fourrages et viticulture

Vente directe, coopérative et grossiste



François REBOUL - Blauzac

Viticulture, oliviers et céréales

Cave particulière en Vente directe, grossistes, négociants et coopérative



Guy TABOULAY - St-Felix-de-Palières

Viticulture

Cave particulière en vente directe et caviste



Cyril CAFFAREL - St-André-de-Roquepertuis

Viticulture

Vente en coopérative (St Gély et Cornillon)

Carnet d'adresses Bio 2008

Nous commençons à travailler sur la version papier du nouveau carnet d'adresses Bio édition 2008.

Elle sera éditée à 10 000 exemplaires au format 15 x 21 cm.

Celui-ci reprendra la même structure que l'ancienne version c'est-à-dire que l'utilisateur de ce guide pourra accéder à vos coordonnées par deux entrées possibles :

- **une entrée par secteur géographique** (Littoral-Petite Camargue ; Nîmes-Costières ; Sommiérois-Vallée du vidourle ; Garrigue-Vallée des gardons ; Uzège-Pont du Gard ; Vallée du Rhône et de la Cèze ; Cévennes Alès ; Cévennes le Vigan),
- **une entrée par famille de produits** proposés (Vin ; légumes ; fruits avec une déclinaison possible en confitures, jus et autres ; œufs ; viande ; miel ; fromages et laitages ; plantes aromatiques et médicinales ; produits du jardin ; Gîtes et accueil).



La parution dans un encart standard est gratuite pour les producteurs qui souhaitent y figurer, le Conseil Général du Gard finançant leur part au titre du budget agricole. **Les magasins, distributeurs et autres commerces Bio** pourront également y être intégrés moyennant un droit publicitaire (tarifs sur demande). **De même les agriculteurs, caves ou autres groupements d'agriculteurs qui souhaitent un espace publicitaire plus important** peuvent acheter un espace publicitaire.

Pour mettre à jour vos informations, vous trouverez joint à ce bulletin un questionnaire à nous retourner **avant le 10 mars 2008**. **Après cette date, vous ne pourrez pas être référencés dans cette nouvelle édition.**

— **Contact : F.DONNADIEU 04 66 77 49 58**
(du lundi au mercredi)

Site Internet BioGard

Afin de faire connaître au plus grand nombre l'AB gardoise, nous envisageons de créer un site internet. Il sera entièrement dédié à la promotion de la Bio Gardoise avec deux objectifs :

- Proposer une version dynamique du carnet d'adresse Bio du Gard qui sera actualisée en temps réel pour tenir compte des nombreux agriculteurs Bio qui arrivent chaque année.
- Informer les consommateurs mais aussi les agriculteurs des différents événements grands publics (salons, foire, forums) qui se tiennent dans le département et à proximité.

Livraison prévue pour l'été 2008.

Campagne promotion vins Bio en GMS

Nous vous en parlions dans le Flash Info Bio d'avril 2007, une campagne de promotion des « Vins Bio » en grande distribution Gardoise vient de voir le jour.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gard qui a acquis une solide expérience auprès des réseaux de distributeurs via les opérations « Militant du goût », nous avons conçu une déclinaison Bio.

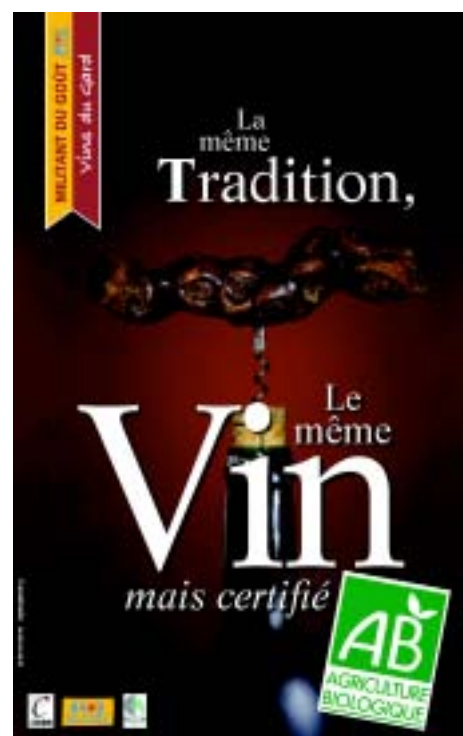
Après avoir rencontré différents distributeurs, nous avons, dans un premier temps, décidé de lancer une opération avec différents magasins du groupe Intermarché. Ce réseau a été retenu car il nous offre la possibilité avec des directeurs et gérants indépendants qui peuvent encore travailler en référencement de proximité domaine par domaine.

Actuellement une dizaine de vigneron Bio Gardois sont prêts à se lancer dans l'opération qui débutera en mars avec des animations en magasins.

Elle sera appuyée par une communication visuelle que nous avons conçu fin 2007 avec l'agence de publicité Cassonade (Nîmes).

Le visuel retenu a été décliné en affiches, stops rayons et palettes promotionnelles.

Il s'appuie sur un concept simple dont le but est d'effacer l'image négative qu'ont encore beaucoup de consommateurs de vins.



Les vins Bio sont aussi bons que les autres et apportent, en plus, la garantie de la certification Bio. Nous l'affirmerons haut et fort sous la bannière « Militant du goût » avec le soutien du Conseil Général du Gard.

L'objectif de ces événements est double. D'une part, offrir la possibilité aux vignerons qui le souhaitent d'être référencés lors de l'opération et plus si affinité. D'autre part, permettre aux « Vins Bio » de sortir de la confidentialité où ils se trouvent en les mettant en avant dans des lieux de vente fréquentés par un grand nombre de consommateurs.

— **Contact : Gérard DELEUSE 04 66 77 47 84 ou 06 18 10 44 23.**



Petits rappels des aides possibles

Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique

Il a été institué un crédit d'impôt en faveur des exploitations qui réalisent au moins 40 % de leur chiffre d'affaires dans les activités certifiées en agriculture biologique. Ce dispositif est provisoire. Il ne s'applique qu'aux revenus 2005, 2006 et 2007.

Il est constitué d'une partie fixe, 1200 €, et d'une partie variable égale à 200 € par hectare exploité en mode biologique dans la limite de 4 hectares. En GAEC, ces montants sont multipliés par le nombre d'associés, dans la limite de 3.

Sont exclus du dispositif les entreprises qui sont titulaires d'un CTE ou d'un CAD comprenant des mesures d'aide à la conversion, sauf si au moins 50 % de leur exploitation étaient déjà en production biologique auparavant.

Les producteurs doivent déposer, avec leur déclaration de résultat, un formulaire spécial n°2079-BIO-SD. De plus, les contribuables doivent porter le montant du crédit d'impôt sur leur déclaration de revenu, dans le cadre 8 (autres imputations). Attention : cette demande n'est pas automatique, pensez donc à la renouveler chaque année.

Selon les propos tenus fin 2007 par M. BARNIER, Ministre de l'Agriculture, ce crédit d'impôt devrait être prolongé en 2008 et même doublé si les préconisations du Grenelle de l'environnement sont appliquées.

Aide au coût de certification du Conseil Régional Languedoc-Roussillon

Initié en 2007, cette aide sera reconduite pour 2008. Pour la première année de mise en place du dispositif, plus de 150 producteurs gardois ont pu profiter de cette mesure. Les producteurs sous statut «cotisant solidaire» ne sont hélas toujours pas éligibles à cette aide malgré de multiples interventions de notre part...

L'aide devrait donc concerner comme en 2007 les agriculteurs Bio et en conversion, exploitants à titre principal. Elle représente 50 % du montant H.T. de votre facture 2008 jusqu'à un maximum de 400 € d'aide.

Nous sommes en attente des nouveaux formulaires de demande d'aide, qui arriveront, certainement d'ici mi-février.

En attendant, veuillez à ce que **la date figurant sur la facture acquittée par votre organisme de contrôle soit postérieure à celle du dépôt d'aide** auprès de la région.

Contact : FRAB LR, Arielle BOURGEON au 04 67 06 23 46

Exonération de la taxe foncière sur le foncier non bâti

En 2006, le gouvernement avait pour projet d'encourager l'agriculture biologique par l'exonération de la taxe foncière sur les parcelles conduites en Bio. La mesure n'a pas été retenue par le pouvoir en place aujourd'hui.

Il faut cependant savoir qu'une exonération de 20 % de la part communale et intercommunale est possible depuis 2006 pour les terrains à usage agricole, certifiés bio ou pas. L'Etat compensant les pertes supportées par les collectivités.

L'exonération profite à l'exploitant, qu'il soit propriétaire ou fermier. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les modalités d'application. La taxe pour frais de Chambre d'Agriculture n'est pas concernée, les parts départementales (42,58 % dans le Gard) et régionales (5,37 %) non plus.

Pesticides

Sensibilisation du grand public

Le CIVAM Bio du Gard collabore avec la Fédération Départementale des CIVAM du Gard dans l'élaboration d'une plaquette de sensibilisation aux dangers des pesticides.



Cette plaquette, en cours de création, sera éditée à 20 000 exemplaires d'ici la fin du premier trimestre 2008.

Il s'agit d'attirer l'attention du grand public sur le problème de pollution généralisée due aux pesticides. Y seront mentionnés également les contaminations pour l'homme et les solutions pour agir au quotidien.

Vous pourrez vous procurer des lots de cette plaquette moyennant une contribution financière.

Nous aurons l'occasion de vous en tenir informés dans le prochain Flash Info Bio et sur le site internet des CIVAM : www.civamgard.fr

Réduire les pollutions agricoles

Le Gardon, symbole de notre département est comme d'autres rivières touché par des pollutions principalement dues aux herbicides.

Comme chacun le sait l'agriculture biologique n'utilise aucuns désherbants. Le Syndicat d'aménagement (SMAGE des Gardons) chargé de sa gestion a donc décidé, en partenariat avec le CIVAM Bio 30, de lancer une opération pilote sur le Gardon d'Anduze. Dans un premier temps une étude scientifique sera réalisée pour mesurer les différences d'impacts entre des bassins versants à dominantes d'agriculteurs Bio, ceux de la cave de Tornac, et des zones agricoles à dominantes non Bio. Selon les résultats, un programme plus étendu de développement de la Bio pourrait ensuite voir le jour afin de résorber certaines «zones rouges pesticides» conformément aux objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau pour 2015.



Une nouvelle réglementation Bio en 2009

Prévu dans le cadre de la simplification réglementaire et de l'harmonisation européenne et voté par le Conseil des 27 Ministres de l'agriculture européens le 12 juin dernier, **ce texte doit entrer en vigueur au 1er janvier 2009. Il remplacera alors le règlement européen actuel (CEE n°2092/91 modifié). Pour l'heure, seul le règlement conseil est disponible.** Il doit être complété par un futur règlement d'application. Les exigences sont donc incomplètes.

Quelques éléments concernant le nouveau texte :

- Prévoit des règles concernant l'aquaculture, le vin, les algues marines et les levures biologiques.
- Confirme l'interdiction d'utilisation des OGM, des intrants chimiques de synthèse ainsi que l'ionisation des produits.

Les règles générales relatives à la conversion (durées et modalités) des parcelles, des produits végétaux et des animaux sont reprises.

Flexibilité : des dérogations aux règles de productions établies peuvent être établies (non disponibilité sur le marché de produits issus de l'agriculture biologique, contraintes climatiques, géographique ou structurale). C'est notamment ce point qui attise la polémique depuis plus d'un an maintenant.

Au niveau des critères, l'interdiction de tout animal, dans l'alimentation des animaux destinés à la production de denrées, n'est plus mentionnée.

Suppression du principe de subsidiarité positive (il n'y aura plus de possibilité d'avoir un cahier des charges national plus rigoureux que le règlement européen). Le logo AB et le logo européen qualifieront dès 2009 des produits respectant les mêmes cahiers des charges. Le logo AB sera donc dénué de sa spécificité française, notamment sur les questions d'élevage. Son utilisation sera tout de même autorisée.

ORWINE, vers un cahier des charges européen de vinification bio

L'Europe et Viniflor financent une étude qui vise à la mise au point d'un cahier des charges de vinification bio. Il ne devrait voir le jour qu'à l'horizon 2009. Bientôt, on ne mettra plus la mention «vin issu de raisins bio», mais tout simplement «vin bio». Il faut pour cela que les producteurs de vin en Europe se mettent d'accord sur un cahier des charges commun. Est attendu la modification du règlement 2092/91 pour y intégrer les vins, jusqu'alors exclus de l'annexe 6.

Ce projet comprend la réalisation d'un état des lieux des pratiques en viticulture et vinification bio, la recherche et les tests de techniques innovantes dans la réduction des doses de soufre et la maîtrise du processus d'oxydo-réduction, et l'application et la validation de ces méthodes dans des fermes pilotes.

L'ITAB (tête de réseau en France), en partenariat avec l'INRA de Montpellier et l'ITV de Nîmes, a déjà produit quatre rapports sur ces thématiques, permettant d'élaborer quelques propositions réglementaires. Fin 2008, lorsque l'ensemble des résultats seront disponibles, un document final de synthèse sera élaboré.

Le projet offre pour la filière viticole française l'opportunité de se rassembler autour de pratiques œnologiques communes, propres à clarifier la situation auprès des consommateurs.

■ Contact : Monique Jonis (ITAB) 04 67 06 23 93 Monique.jonis@itab.asso.fr

Rendez-vous techniques départementaux

Voici quelques journées gardoises d'informations sur la Bio susceptibles d'intéresser les agriculteurs Bio et en conversion...

Journée arboriculture Bio Conduite du pommier

Elle aura lieu le **mercredi 19 mars 2008**, de 9h00 à 17h30 à la Chambre d'Agriculture de Nîmes.

Elle sera animée par Jean Luc PETIT, consultant spécialisé en fruitiers Bio et particulièrement reconnu pour ses compétences en matière de fruits à pépins.

Cette journée s'adresse à des personnes qui disposent déjà de pommiers en conduite Bio ou en conversion, ainsi qu'aux agriculteurs qui souhaitent passer en cultures biologiques leurs pommiers.

Les sujets de fonds abordés seront : la gestion phytosanitaire, la fertilisation et autres thèmes exprimés par les participants.

Le programme détaillé de cette journée sera bientôt disponible.

■ Contact : François DONNADIEU (du lundi au mercredi)
04 66 77 49 58 ou 06 18 10 44 18



Journée viticulture Bio «Les rencontres viticoles»

Mardi 12 février 2008 de 13h45 à 17h30 au siège du Crédit Agricole, Mas de Cheylon (Nîmes).

Une présentation des différents aspects de la viticulture biologique aura lieu dans le cadre des «Rencontres viticoles» organisées par Chambre d'Agriculture

Au menu de ces interventions :

- La réglementation, la certification et les contrôles propres à l'agriculture biologique, la démarche de conversion.
- Le marché et les tendances commerciales de cette filière, par G.DELEUSE (CIVAM Bio)
- La conduite technique du vignoble : travail du sol, fertilisation et la stratégie phytosanitaire,
- Les particularités en vinification, par C.CASSARINI (CA 30).
- Témoignage d'une vigneronne Bio en cave particulière par Nicole PRUNET.

Le programme complet de cette journée qui abordera aussi de l'irrigation et un bilan phyto est disponible auprès de la Chambre d'Agriculture.

■ Contact : 04 66 04 50 60

Journées techniques

Elevage ovin lait et viande en AB

9 et 10 avril 2008 - Ste Afrique

L'ITAB et le Pôle Scientifique AB Massif Central organisent deux journées techniques sur le thème «L'élevage ovin lait et viande en AB», les 9 et 10 avril 2008 au Lycée agricole de St Afrique (12).

■ Inscription avant le 09 mars 2008

Contact : ITAB au 01 40 04 50 64 ou www.itab.asso.fr

Légumes Bio

7 Février 2008 - Arras

Le CTIFL et l'ITAB proposent une rencontre technique sur les légumes biologiques le 07 février 2008 à Arras

■ Contact : ITAB au 01 40 04 50 64 ou www.itab.asso.fr

Foires et salons

Salon SESAME

7 au 10 Mars 2008 - Nîmes

La 16^{ème} édition de Sésame se tiendra du 7 au 10 mars 2008 au Parc des Expositions de Nîmes. Comme Bio Alès, auquel nous avons participé avec un groupe de 6 producteurs Gardois en novembre 2007, cet événement est organisé par GORAL Expo. Une autre bonne occasion de faire connaître les produits Bio locaux ou régionaux.

■ Inscriptions au 04 66 62 07 16 www.goral-expo.com

22^{ème} salon bio Primevère à Lyon

du 29 Février au 2 Mars 2008

Un grand classique dans le paysage des événements Bio. Eurexpo, Parc des Expositions à Lyon-Chassieu (Rhône).

■ <http://primevere.salon.free.fr/> Inscriptions au 04 74 72 89 90

Apprentissage Bio à Uzès

La Maison Familiale (MFR) d'Uzès prévoit d'ouvrir un «Certificat de Spécialisation Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation» en septembre 2008. Les jeunes de moins de 26 ans titulaires de l'un des diplômes suivants (BP REA, BO ou BAC production ou encore BAC PRO CGEA) peuvent les contacter pour toutes informations utiles. Les agriculteurs Bio intéressés par l'accueil de l'un de ces futurs apprentis également.

■ Contact : Christelle PLACIDE 04 66 22 18 26 ou CPLACIDE@granmas.fr

Petites annonces

● Vends vesce + orge + avoine en vrac à 0.50 €/kilo.

Contact : Didier MUFFAT au 06 22 24 09 22

● Vends graines de trèfles certifiées Bio

Contact : Michel Granier au 06 17 22 34 07

● Vends semences de tournesol non hybrides (certificat) origine Egypte résistantes à la sécheresse.

Contact : Richard COUDEYRE au 06 82 66 04 99

● Propose un terrain en friche d'1 ha pour un agriculteur Bio sur la commune de Jonquières St Vincent.

Contact : Nathalie ROUSS, 04 66 75 64 84 ou 06 24 42 13 13

nathrouss@yahoo.fr

● Vends foin et Luzerne en balles rondes, bonne qualité, certifié Bio, livraison par camion, devis gratuit.

Contact : ETA Gilles BAUDOT (Aude) au 04 68 69 03 77

● Vends foin Luzerne et Raygrass, balles rondes 120 x 120 cm.

Contact : Alain DALLEL au 04 68 60 68 91

● Vends 24 ha de terres irrigables sur Gallician.

Contact : Mme FAYET au 04 66 01 01 81

● Cherche serres tunnel de 8 m de large par 30 à 100 m de long et un tracteur vigneron avec rotavator et girobroyeur.

Contact : Valérie KOUIDER au 06 11 33 28 55

● Cherche personne intéressée pour s'installer en maraîchage Bio sur Florac (48). La mairie serait prête à mettre des terres à disposition en bord de rivière. Le but est notamment de pouvoir intégrer le magasin collectif de producteurs de Florac.

Contact : Frédéric MAZER au 04 66 60 54 30.

● Jeune couple d'agriculteurs cherche reprise, location ou achat des terres et/ou bâtiments pour une installation Bio dans le Gard. Projet de culture de céréales panifiables avec transformation (farines, pain...) et diversification en élevages.

Contact : 03 81 93 33 87 ou 06 70 84 55 86 ou par email

th.willig@orange.fr

● Cause changement, vigneron installé depuis 17 ans cherche exploitation avec bâtiments pour développer activité viticole et vinification. Etudie offres d'achat ou location sur vignobles existant ou à terres replanter même sur de petites surfaces. Secteurs Cévennes, Piémont Cévenol, Haute vallée de la Cèze et Sud l'Ardèche (St Ambroix/Barjac/Lussan).

Contact : Bruno DEBIZE 04 74 70 17 46

● Pour poursuivre mon activité de maraîchage dans le secteur de St-Jean-du-Gard et assurer une saison été 2008, je recherche : serres et/ou arceaux de serre, un motoculteur, du matériel de marché (balance, tréteaux, parasol), une débroussailleuse, une tronçonneuse, une motopompe, une remorque, de la clôture électrique, du petit outillage de jardinage. En neuf ou en occasion, prix raisonnable.

Contact : Vincent MARMUZE, 06 72 59 24 06

● Maraîcher bio sur Collias cherche associé(s) sur une exploitation composée d'1 ha de serres couvertes et de 4 ha de plein champ.

Contact : M.NITARD au 06 72 72 49 58

Cette édition est possible grâce au soutien de :

